Autorisation parentale 2017-2018.

Je soussigné:.....
père, mère, responsable légal,
demeurant à.....

autorise l'élève:.....
né(e) le.....
en classe de:.....
à participer aux activités de l'Association Sportive du Collège.

Autorise, n'autorise pas (rayer la mention inutile) le professeur responsable ou accompagnateur, à faire pratiquer en cas d'urgence une intervention médicale ou chirurgicale.

Nom et téléphone de la personne à prévenir en cas d'urgence :
M ou Mme:.....
Téléphone.....
.....
.....

Fait à.....le .....

Signature:

ASSOCIATION SPORTIVE

du COLLEGE JACQUES BREL.

Madame, Monsieur,

A son entrée en 6ème et durant toute sa scolarité au Collège, votre enfant aura la possibilité de participer aux activités de **l'ASSOCIATION SPORTIVE.**
Encadrée et animée par les professeurs d'EPS, celle-ci propose tout au long de l'année scolaire des activités diverses :

- Des activités (Tennis de table, Football, Badminton, basket, escalade…) en semaine de 12h40 à 13h20 ainsi que le mercredi après-midi au collège ou avec le district UNSS (Collèges du secteur)
- Des activités « plein-air » au **3ème trimestre :** Voile (au lac de Vaivre), Escalade, Athlétisme, Canoé-Kayak

Afin de faciliter les démarches, il vous est possible de licencier dès à présent votre enfant en joignant au dossier d'inscription en classe de 6ème :

- ✓ **L'autorisation parentale** (ci-jointe)
  - ✓ **Un chèque de 20€** à l'ordre de l'Association Sportive du Collège Jacques Brel

Site du collège: www.clg-brel@ac-besancon .fr

EN BREF…

POURQUOI	Faire du sport avec les copains
POUR QUI	Tous les élèves **volontaires** du collège
OU	Au collège et dans Vesoul (gymnase, stade, lac …)
COMMENT	➢ **Faire Remplir le dossier d'INSCRITPION par les parents** ➢ **Payer 20 euros aux professeurs d'EPS**
COMBIEN	**20 euros pour toute l'année et pour tous les sports**
AVEC QUI	Les professeurs d'EPS
QUOI	VOILE ESCALADE BADMINTON FOOTBAL VTT TENNIS DE TABLE
QUAND	**Tous les mercredis après midi** **12h40 à 13h20 au collège** **13h30 à 16h30 si déplacement dans Vesoul** **Le lundi, mardi et vendredi de 12h40 à 13h20 (voir tableau d'activités)**
LE LUNDI	**Inscriptions pour le mercredi suivant** **BUREAU EPS** **Ou bien AFFICHAGE PREAU**
INFO A NE PAS MANQUER	Sur le Panneau affichage AS UNSS

Licence

Pour prendre sa licence:

- ✓ Apporter un chèque de 20€ à l'ordre de l'***Association Sportive du Collège J. Brel***
- ✓ ***L'autorisation parentale remplie et signée***

Apporte le tout à ton professeur d'EPS dans une enveloppe sur laquelle tu noteras ton nom et ta classe

Possibilité de payer en espèce.

ACTIVITES de 12h40 à 13h20
Le : lundi mardi et vendredi ➢ **FOOTBALL** en Salle au Gymnase (FUTSAL) ➢ **ESCALADE** Mur du Collège ➢ **BASKET BALL** au Gymnase ➢ **BADMINTON** au Gymnase

Pour les activités qui ont lieu au Gymnase, rendez- vous devant la cantine pour les Demi-Pensionnaires, directement au Gymnase pour les Externes.

Pour l'Escalade rendez- vous au vestiaire d'EPS du Collège.